

Lancement d'un programme d'accompagnement des entreprises du Thouarsais dans des démarches Énergie-Déchets.

Communauté de communes du Thouarsais



4 rue de la Trémoille
BP 160
79104 Thouars

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Delphine Maisonneuve
delphine.maisonneuve@thouars-communaute.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

CONTEXTE



La Communauté de Communes du Thouarsais s'est engagée en 2016 sur deux contrats d'objectifs ambitieux avec l'ADEME : les démarches TEPOS (Territoire à énergie positive) et TER (Territoire Économe en Ressources). Ces deux programmes intègrent des actions à destination des entreprises, une cible jusque là peu mobilisée.

La collectivité a toujours mis en avant le caractère transversal des politiques environnementales avec une forte coopération entre les services déchets et énergie. C'est pourquoi la mobilisation des entreprises, dans le cadre des deux programmes cités, s'est faite conjointement et a abouti à l'élaboration du programme d'accompagnement des entreprises dans l'économie circulaire, « Inter'actions ». Pour mener à bien ce projet, les deux services ont travaillé avec le soutien des développeurs économiques de la collectivité.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Proposer un programme d'accompagnement permettant à tout type d'entreprise de s'engager sur une démarche d'économie circulaire.
- Sensibiliser les entreprises sur la transversalité des sujets abordés (maîtrise de l'énergie, gestion des ressources, réduction des déchets).
- Créer un réseau territorial d'entreprises engagées avec des partenaires-experts (chambres consulaires, Pôle Eco-Industries)

Résultats quantitatifs

- **3 programmes d'accompagnement élaborés dans le cadre du programme Inter'actions :**

Inter'actions Focus Energie dans l'industrie	programme d'accompagnement sur 2 ans mêlant suivi individuel personnalisé et ateliers collectifs A destination des industriels du Thouarsais, en partenariat avec la CCI 79 et le Pôle Eco-Industries - Analyse des consommation d'énergie (CCI 79) - Optimisation des contrats (pôle Eco-industries) - Organisation de la sensibilisation CC thouarsais	16 entreprises engagées
Inter'actions Focus Energie /Challenge TEPOS Commerçants	Accompagnement sur 2 ans des commerçants Thouarsais avec la CMA 79 : diagnostic des installations et analyse des consommations	3 artisans engagés
Focus Déchets / PACTE efficacité matière	Accompagnement des industriels ssur 20 mois , mêlant suivi individuel personnalisé et ateliers collectifs. En partenariat avec la CCI 79 et le Pôle Eco-Industries : état des lieux des gisements de déchets, des chutes de production, rédaction d'un plan d'action de réduction des pertes	4 entreprises

- **Mobilisation par la Cimmunauté de Communes d'entreprises sur d'autres programmes lancés par des partenaires:**

Achats responsables	démarche portée par la CCI Nouvelle Aquitaine et le groupe HA17 https://www.eco-entrepreneurs.org/thematique/achats-responsables	3 entreprises Thouarsaises engagées
TPE/PME gagnantes sur tous les coûts	démarche portée par l'ADEME Nationale	en cours
BECOME/ éco-conception	démarche portée par le Pôle Eco-industries https://www.pole-ecoindustries.fr/projets.php?id=7	en projet

Gain financier des entreprises de 10 % en moyenne sur leurs factures

Résultats qualitatifs

- **Meilleure connaissance des entreprises du territoire, développement d'un réseau d'entreprises** : les entreprises des différents programmes Inter'Actions se sont rencontrés dans le cadre de l'accompagnement (ateliers collectifs). Ces temps ont favorisé les échnages et fait émerger le besoin d'une animationde réseau ; à l'issue du Focus Energie dans l'industrie, la collectivité a proposé aux entreprises de s'engager dans une démarche d'écologie industrielle territoriale : une animatrice a été recrutée en mai 2019 pour animer ponctuellement la démarche en réfléchissant à d'autres portages indépendants.
- **Meilleure réceptivité des entreprises aux sollicitations ou appels à mobilisation des entreprises** : lien de confiance avec les entreprises.
- **Renforcement des liens avec les différents acteurs institutionnels et associations** (chambres consulaires, Centre Régional des Energies Renouvelables, association qui a étudié l'intérêt d'installer du photovoltaïque et du chauffage au bois)
- **Montée en compétences des agents** : développement d'un discours plus commercial et en lien avec les préoccupations des entreprises, séquençage des propositions (optimisation des contrats puis réflexion sur les investissements rentables pour réduire les consommations)

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

- Rencontre des partenaires pour définir le contenu d'accompagnement les rôles de chacun, les engagement financiers
- Formation des agents
 - Chargée de prévention : formation animateur local de Prévention des déchets (2016)
 - Chargée de mission TEPOS Entreprise : formation Animation de réunion selon les démarches

participatives (IFREE, 2017) et formation Promotion des projets d'EIT (CNFPT 2018)

- Recrutement des entreprises
- Réalisation des programmes
- Développement d'outils de suivi : consommation énergétique en kWh et €, liste des actions engagées

Planning

- Rencontre des partenaires : 2016
- Signature des contrats : fin 2016
- Communication : 1er semestre 2017
- Engagement des entreprises : 1er semestre 2017
- Diagnostics et optimisation contrats 1er semestre 2017 au 30 octobre 2017
- Temps collectifs : 7 novembre 2017 - fin 2018 (4 ateliers dans l'industrie)

Les partenaires se rencontrent une fois par trimestre.

Moyens humains

- Chargée de mission TEPOS : 0.5 ETP
- Chargée de mission TER : 0.2 ETP
- Soutien du service Développement Economique de la collectivité

Moyens financiers

Le budget prévisionnel était de : 55 000€ et a été revu à la baisse à 33 000 € :

- Partenaires mobilisés : 27 750 €
- Animation d'atelier (prestation) 4 460€
- Communication 1000 €

Moyens techniques

Communication

Formation

Partenaires mobilisés

- CCI Deux-Sèvres,
- CMA Deux-Sèvres,
- Pôle Eco-Industries,
- ADEME Nouvelle Aquitaine (Formation + Financier)
- MEDDE (Financements TEPCV)
- + Mobilisation des Clubs d'entreprises pour servir de relais d'information.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Il existait déjà une culture de travail en commun entre les services énergie et déchets. Les entreprises sont une cible nouvelle pour ces services d'où la mise en place d'une coopération avec le service développement économique. Il a été sans doute plus facile de monter ce projet car la collectivité détient la compétence développement économique.

Difficultés rencontrées

- Mobilisation des agents : projet chronophage
- Autre : voir "recommandations"

Recommandations éventuelles

- Les entreprises sont très difficiles à mobiliser et peu disponibles : il est pertinent de rencontrer chacune d'elle en rendez-vous afin de leur présenter la démarche. Le phoning est inévitable car peu de contacts répondent aux mails.

- Il faut associer les services développement économique dès le départ car ils sont la porte d'entrée des entreprises. Idem pour les chambres consulaires.
 - Formation des agents au « langage » entreprises (formation des agents déchets et énergie).
-

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ENTREPRISE | INDUSTRIE | FORMATION PROFESSIONNELLE | CAMPAGNE D'INFORMATION

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Sandrine WENISCH

sandrine.wenisch@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine